TK/KAC
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline-Travail

UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
.....
PRÉSIDENCE
.....
VICE-PRÉSIDENCE CHARGÉE DE LA PÉDAGOGIE,
DE LA VIE UNIVERSITAIRE,
.....

Bouaké, le 05 juin 2026

COMMUNIQUÉ

Le Vice-président Chargé de la Pédagogie et de la Vie Universitaire, informe la communauté Universitaire, les structures partenaires, le grand public et les étudiants en particulier, que le **dépôt des dossiers de demande d'équivalence et autorisation d'inscription** au titre de l'année universitaire **2026-2027** est fixé du **lundi 08 juin 2026** au **vendredi 31 juillet 2026** inclus.

NB : - Les dossiers de candidature sont reçus au secrétariat du vice-président chargé de la pédagogie les jours ouvrables aux heures de travail.

- La liste des pièces à fournir est contenu dans le document joint au présent communiqué.

Le Vice-Président

Prof. SEKONGO Gossouhon

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉALASSANE OUATTARA

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union- Discipline-Travail

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE D'ÉQUIVALENCE

- Une demande manuscrite adressée au Vice-président chargé de la pédagogie, et de la vie universitaire sur une page ;
- La preuve de l'orientation des étudiants des universités partenaires ;
- L'original de l'attestation de réussite au BAC + une Photocopie lisible ;
- Le relevé de notes du BAC + une Photocopie lisible (Ancien BAC) ;
- Les diplômes ou attestations d'admission (en cours de validité) obtenus après le BAC de tout le parcours académique jusqu'au niveau d'étude considéré ;
- Les relevés de notes de tout le parcours académique jusqu'au niveau d'études considéré ;
- L'homologation pour les diplômes obtenus dans les grandes écoles et universités publiques ou privés **(DUT, Ingénieur, DESS, DFS) (DEXCO)** ;
- Une copie d'authentification du diplôme (par l'Ambassade du pays de délivrance pour les diplômes étrangers) + l'équivalence du diplôme au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique ;
- Les bulletins de (1ère et 2ème année) + la maquette pédagogique pour les titulaires du BTS ;
- Le diplôme cartonné ou une authentification de l'attestation provisoire d'admission pour les titulaires du BTS ;
- Un accord d'encadrement pour les étudiants de doctorat 1 ;
- Une photocopie de la convocation pour les candidats libres au BTS ;
- La Photocopie de la pièce d'identité (Attestation d'identité, Passeport, Carte consulaire) en cours de validité ;
- Une photocopie de l'extrait de naissance ;
- Un Curriculum Vitae sur une page ;
- Un reçu de droit de paiement des frais de dépôt du dossier **(6200, 12400, 18600 FCFA)** en fonction du statut de l'étudiant à payer à l'Agence Comptabilité de l'Université.

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (Anciens étudiants de l'UAO)

- Une demande manuscrite adressée au Vice-président chargé de la pédagogie, et de la vie universitaire sur une page ;
- Une photocopie lisible du BAC ;
- Le cursus de l'étudiant à retirer à la scolarité (anciens étudiants de l'UAO) ;
- Les relevés de notes de tout le parcours académique jusqu'au niveau d'étude considéré (étudiants venant d'autres universités publiques) ;
- Les diplômes ou attestations d'admission (en cours de validité) de tout le parcours académique jusqu'au niveau d'étude considéré ;
- L'accord d'encadrement pour les étudiants de D1, D2 et D3 ;
- Une Dérogation signée de l'encadreur uniquement pour D4 ;
- Une dérogation signée par le président pour D5 ;
- Le reçu et récépissé d'inscription de la dernière année d'inscription (anciens étudiants de l'UAO) ;
- Un Curriculum Vitae sur une page ;
- Un reçu de droit de paiement des frais de dépôt du dossier **(6200 FCFA)** à l'Agence Comptabilité de l'Université.

NB : **- Les postulants pour le Master 1 et Doctorat 1 seront soumis à une sélection dans les départements sollicités ;**
- Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.